



# **Commission logement**

## **Évolutions majeures abordées lors de la dernière « Commission Logement »**

Sous l'impulsion des partenaires sociaux, début 2017, les 20 Comités Interprofessionnels du Logement (CIL) vont laisser place à un groupe unique national, implanté localement autour de 13 délégations régionales, sous la seule marque « **ACTION LOGEMENT** ». Cet organisme paritaire sera géré par les syndicats de salariés et le patronat.



### **Les missions d'ACTION LOGEMENT :**

- ⇒ **Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'écohabitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale.**
  - ⇒ **Accompagner les salariés dans leurs mobilités résidentielles et professionnelles. ACTION LOGEMENT propose des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement de tous les salariés en mobilité ou en difficulté ...**
    - Offre de location diversifiée et adaptée à tous les salariés
    - Financement du dépôt de garantie dans la limite de 500 €. Ce prêt à 0% est remboursable en 25 mois.
- ACTION LOGEMENT peut se porter garant dans le parc public ou privé.**
- Aide au financement de votre achat de logement neuf ou ancien (prêt de 7 000 € à 25 000 € au taux de 1% sous certaines conditions).

- Financement de travaux d'amélioration/agrandissement/rénovation de votre logement dans la limite de 10 000 € (prêt à 1% sous certaines conditions).
- Conseil en financement, gratuit et personnalisé, de vos projets immobiliers (achat, travaux ...)
- ACTION LOGEMENT facilite l'installation et l'intégration rapide des salariés en mobilité en les déchargeant de toute préoccupation liée au logement.
- Aides financières pour locataire ou accédant en difficulté.

**Vous avez un besoin,  
n'hésitez pas  
à les joindre au  
02 32 74 05 05  
ou à prendre contact  
avec la commission  
logement ou les RH de  
notre entreprise.**



Quelques chiffres :

- 1500 ménages accompagnés chaque jour
- 587 969 aides et logements attribués
- 842 millions d'euros engagés pour financer les projets des salariés
- 1,4 milliard d'euros investi dans la construction neuve
- Un patrimoine de 948 000 logements

**Les membres de la commission logement sont :**

- |   |                       |          |
|---|-----------------------|----------|
| ➔ | Jean-François RENAULT | 51 47 42 |
| ➔ | Ali TALMAT            | 51 75 23 |
| ➔ | Romuald TONUS         | 51 46 16 |
| ➔ | Hervé QUILLET         | 51 42 86 |
| ➔ | Jenny GRANDET         | 51 93 91 |
| ➔ | Christophe DEGUEUR    | 51 41 65 |